

PROCHE,
ACTIF,
humain !

S
AN
P



Le saviez-vous ?

MON BILAN CARDIO



De quoi s'agit-il ?

D'un nouveau service proposé par Malakoff Humanis permettant, via la réalisation d'un bilan cardiaque, d'identifier, éventuellement, vos risques de développer une maladie cardiovasculaire. Ou, à tout le moins, d'être sensibilisé(e) à ces facteurs de risque.

Comment procéder ?

Il suffit, depuis votre espace client Malakoff Humanis, d'accéder à ce service : il vous sera demandé une nouvelle connexion (avec les mêmes identifiant et mot de passe que ceux utilisés pour la mutuelle). L'intérêt de cette démarche de double authentification est d'ouvrir un espace certifié où les données collectées sont sécurisées puisque seule la personne disposant de ces codes peut les saisir et/ou les consulter.

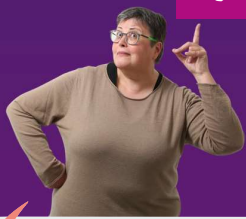
A noter



La démarche, elle-même, se scinde en trois étapes :

- 1. La complétude d'un questionnaire afin d'établir un profil médical détaillé,**
- 2. Le recours à un professionnel de santé partenaire de ce dispositif,**
- 3. La prise de connaissance, en ligne, du bilan établi à l'issue des deux phases précédentes. Ce bilan doit être assimilé à une estimation d'un niveau de risque et ne saurait se substituer à une consultation avec un généraliste ou un spécialiste.**





Les questions sont classées en 5 thématiques

Votre profil, vos habitudes de vie, vos antécédents familiaux, votre historique médical et vos (éventuels) symptômes. Il vous sera demandé de renseigner votre taille et votre poids. Si vous avez effectué un bilan sanguin, pensez à vous munir des résultats : vous pourrez ainsi répondre aux questions portant entre autre sur la glycémie et le cholestérol.

Une fois le questionnaire finalisé

Il vous sera proposé, depuis cet espace sécurisé, soit de prendre RDV pour une téléconsultation avec un médecin généraliste soit de recourir au service d'un pharmacien pour la prise de la tension, le contrôle du diabète et l'analyse des données issues de votre questionnaire. Le 1er dispositif s'appuie sur le réseau (et l'application) « Livi », le 2ème dispositif sur le réseau « Giphar ».

A l'issue de cette double démarche

Vous obtiendrez une évaluation de votre exposition aux risques face aux maladies et au regard de vos habitudes de vie. Des actions vous seront possiblement recommandées et vous pourrez télécharger votre bilan afin de pouvoir en échanger avec votre médecin traitant.

**Vous conseiller, vous informer, vous défendre :
C'est tout le sens de l'action du SNAP !**

PROCHE,
ACTIF,
humain !

**S
N
A
P**



syndicat.snap@francetravail.fr



<https://www.snap-francetravail.fr>

